



La gestion de la distance ou la production sociale de l'urbain : environnements ecclésiastiques et parcellaire à Paris

Hélène Noizet

► To cite this version:

Hélène Noizet. La gestion de la distance ou la production sociale de l'urbain : environnements ecclésiastiques et parcellaire à Paris. Florence Journot. Pour une archéologie indisciplinée. Réflexions croisées autour de Joëlle Burnouf, Éditions Mergoïl, pp.223-232, 2018. hal-04014046

HAL Id: hal-04014046

<https://hal.science/hal-04014046>

Submitted on 13 Mar 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Noizet, Hélène « La gestion de la distance ou la production sociale de l'urbain : environnements ecclésiastiques et parcellaire à Paris », dans Florence Journot (dir.), *Pour une archéologie indisciplinée. Réflexions croisées autour de Joëlle Burnouf*, Éditions Mergoïl, Drémil-Lafage, 2018, p. 223-232.

Auteur : Hélène Noizet, maître de conférences en histoire médiévale (université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, LAMOP UMR 8589).

Les numéros entre crochets correspondent à la pagination de l'édition.

[223]

Résumé :

Dans la lignée interdisciplinaire mise en œuvre par Joëlle Burnouf, qui n'a cessé d'interroger la part spatiale du social, on se propose ici d'approfondir la thèse selon laquelle tout fonctionnement social contient du spatial et inversement que toute structure spatiale porte la marque de fonctionnements sociaux antérieurs. Ayant déjà montré, notamment à Tours, que le rapport au monde fondamentalement différent des communautés monastiques et canoniales induit des effets très différents sur le tissu urbain, on cherchera à vérifier dans le cas parisien la thèse selon laquelle le mode de relation au monde des églises régulières produisait moins de densité et de diversité que les églises séculières. Différentes cartes présenteront le parcellaire des espaces environnant les églises régulières et séculières médiévales et modernes. Que ce soit dans un rayon de 10, 50 ou 100 mètres, elles confirment la plus grande urbanité des espaces produits à proximité des églises séculières.

Summary :

In the tradition of interdisciplinarity initiated by Joëlle Burnouf, who never stopped asking questions about the spatial aspect of social, it is proposed here to go more deeply into the thesis according to which all social function has a spatial element and inversely that every spatial entity bears the mark of previous social functions. Having already shown, notably at Tours, that the very different relationship to the world of monastic and canonical communities leads to very different effects on the urban fabric, an attempt will be made to verify, in the case of Paris, the thesis according to which the manner of relationship to the world of regular churches produced less density and diversity than that of secular churches. A variety of maps will present the plots surrounding medieval and modern regular and secular churches. Whether this be in a range of 10, 50 or 100 metres, there is confirmation of the greater urbanisation of space near to secular churches.

Mots clefs : IXe-XVIIIe siècles, Paris, église régulière, église séculière, parcellaire

[225]

Dans la lignée interdisciplinaire mise en œuvre par Joëlle Burnouf, qui n'a cessé d'interroger la part spatiale du social¹, il est possible d'approfondir la thèse selon laquelle tout fonctionnement social contient du spatial et, inversement, que toute structure spatiale porte la marque de fonctionnements sociaux antérieurs. Je voudrais reprendre ici une hypothèse testée pour la

¹ Elle continue de le faire en participant à un groupe de recherche, auto-baptisé DULAC, qui réunit une douzaine de géographes, historiens et archéologues travaillant sur les spatio-temporalités du social. Ce groupe a produit un premier ensemble d'articles parus dans la revue *EspacesTemps.net*, elle-même intitulée « Revue indisciplinaire de sciences sociales », ce qui sied comme un gant à Joëlle Burnouf : Hélène Noizet et Jacques Lévy, "Une rencontre spatio-temporelle.", *EspacesTemps.net*, Traverses, 07.10.2014, <http://www.espacestemp.net/articles/une-rencontre-spatio-temporelle/>

première fois à propos de la ville de Tours (Noizet 2007), à savoir que le mode de relation au monde des églises séculières a produit plus de densité et de diversité, c'est-à-dire plus d'urbanité au sens de J. Lévy (1999), que les églises régulières. J'étais alors en thèse, et Joëlle Burnouf m'avait prodigué avec moult enthousiasme ses encouragements, comme elle l'a toujours fait avec les doctorants. Depuis Tours, j'ai abordé cette question pour d'autres villes, Saint-Omer et Arras (Mériaux, Noizet 2013) et plus récemment Paris (Noizet 2012). Poursuivant ce cheminement intellectuel, ayant bénéficié de divers *stimuli* burnoufiens, je propose ici d'explorer plus à fond cette problématique pour la ville de Paris, pour laquelle on dispose désormais de données historiques géoréférencées concernant la période pré-industrielle (Noizet, Bove, Costa 2013).

Cette hypothèse, à la fois simple et compliquée, stipule que le rapport au monde, fondamentalement différent, des communautés monastiques et canoniales a produit des effets morphologiques tout aussi différents sur le tissu urbain. Depuis le IX^e siècle, la vie régulière (ou monastique) produit plus d'écart avec le reste du monde que la vie séculière, et cela se traduit spatialement, en plan, dans la morphologie urbaine, notamment par une moindre densité parcellaire.

La réforme carolingienne du début du IX^e s. a en effet binarisé les régimes de vie ecclésiastiques, en distinguant clairement les chanoines et les moines, qui correspondent à deux types d'homme d'église, les séculiers et les réguliers. Chacun d'eux a une mission particulière sur terre, définie par une règle de vie spécifique. Ces statuts existaient à l'époque mérovingienne, mais ils étaient beaucoup plus imbriqués et ne constituaient pas un binôme exclusif. Au contraire, à partir du début du IX^e s., les cohabitations de clercs et de religieux ne sont plus autorisées dans un même établissement, et il faut choisir l'une ou l'autre règle de vie, comme en témoigne l'admonestation de Charlemagne envers Alcuin, alors abbé de Saint-Martin de Tours (Noizet 2004). Si réguliers et séculiers ont pour mission fondamentale de sauver l'humanité et d'obtenir son salut, ils le font de manière différente. Les clercs sont là pour répondre aux besoins sacramentels et liturgiques des laïcs, tandis que les moines sont là pour atteindre et réactualiser la perfection évangélique, en quelque sorte en rejouant la Cène. Ce modèle de perfection, qui les amène à sauver le monde de l'intérieur, les oblige à une grande pureté et donc les amène à éviter le contact avec le siècle, impur par nature. À l'opposé du désert monastique, les séculiers sont au contraire en permanence au contact du siècle, autrement dit des laïcs qu'il convient de guider dans leur vie quotidienne.

Or, ces rapports au monde, qui constituent des idéologies (Godelier) différentes, structurent aussi l'espace urbain de manière différente, sans pour autant que les effets morphologiques aient été finalisés, c'est-à-dire recherchés en tant que tels par ces hommes d'église.

Les géographes, dont J. Lévy, montre que la gestion de la distance entre soi et le reste du monde génère des configurations spatiales spécifiques. Dit autrement, la manière de concevoir sa position dans le monde et son rapport aux autres, cela a des conséquences spatiales. Et quand la gestion de l'écart entre soi et les autres s'incarnent dans des institutions à la fois nombreuses, puissantes et durables, comme c'est le cas des églises au Moyen Âge, cela produit des effets spatiaux bien tangibles, qui sont perceptibles dans les plans parcellaires parfois encore aujourd'hui, et plus encore au début du XIX^e s. Les études de cas précédemment citées ont permis d'établir que la vie régulière, comparé à la vie séculière, induisait des configurations morphologiques moins denses, plus extensives, plus consommatrices d'espaces, c'est-à-dire avec des parcelles moins nombreuses mais plus grandes. La densité morphologique, mesurable très facilement à partir du moment où on dispose des données parcellaires sous forme de données vectorielles dans un SIG, est plus forte dans les quartiers dominés par les églises séculières que par les églises régulières.

Pour Paris, les données parcellaires du début du XIX^e s. ont déjà été mises en relation avec les règles de vie ecclésiastiques pour trois églises particulières (Noizet 2012) : Saint-Germain-

l'Auxerrois (des chanoines séculiers), Saint-Victor (des chanoines réguliers), et Sainte-Geneviève (d'abord séculière au haut Moyen Âge, puis régularisée à partir du milieu du XII^e siècle). Les résultats d'analyse du parcellaire, et même du bâti, au début du XIX^e siècle confirmaient l'hypothèse établie initialement à partir des cas de Saint-Martin (chanoines) et de Saint-Julien (moines) de Tours.

Or, on peut développer, dans le cas de Paris, ce raisonnement de manière beaucoup plus large, en travaillant sur l'ensemble des églises médiévales, et non pas uniquement sur certaines d'entre elles. On dispose en effet désormais de solides données sur les églises créées à Paris entre 816 et 1790, c'est-à-dire une couche d'information d'environ 500 points dans le SIG Alpage². Le modèle conceptuel de données, utilisé pour tenir compte des variations dans le temps, est celui, simple, des entités fonctionnelles (Galinié et al. 2004) : il intègre le temps comme un attribut de [226] la donnée, sous la forme des quatre champs dates habituels (date de début 1, date de début 2, date de fin 1, date de fin 2). Pour une même église, plusieurs points sont ainsi créés lors d'au moins un des quatre changements ci-dessous :

- changement géométrique de localisation topographique (déménagement de l'institution) ;
- changement attributaire de nom quand la dédicace change (par exemple Saint-Jacques-de-la-Boucherie qui devient Saint-Jacques-Saints-Innocents lors de la destruction des Saints-Innocents à la fin du XVIII^e s.) ;
- changement attributaire de type (régulier ou séculier) ;
- changement attributaire de statut dès lors qu'il est bien daté : par exemple quand un couvent est réformé par des religieux d'un autre ordre (cas de réforme avec changement d'affiliation de l'ordre), ou par exemple quand des églises ou des chapelles, qui n'étaient pas paroissiales, le deviennent à un moment donné de leur existence.

À chacun de ses changements, un nouveau point est créé, le plus souvent au même endroit, les dates de l'objet successeur prenant la suite des dates de l'objet prédécesseur. Par exemple, le Temple, après la dissolution de l'ordre des Templiers et l'affectation de son patrimoine aux Hospitaliers, a été saisi sous forme de 2 points, situés à proximité, le premier ayant une date de fin en 1312, et le second ayant une date de début en 1313.

L'étude ici présentée se fonde sur une analyse des caractéristiques géométriques du parcellaire – le plus ancien dont on dispose (1810-1836) – situé à proximité des églises parisiennes, en distinguant le type d'église (régulier ou séculier). Le travail a été principalement réalisé sur les seules églises médiévales, donc ayant existé à un moment entre 816 (date retenue comme cristallisant la réforme carolingienne) et 1500. La requête attributaire portant sur le champ « date de début 1 », permet ainsi de sélectionner dans la couche initiale 167 églises séculières et 61 églises régulières³ entre 816 et 1500. Puis, par une requête géométrique, j'ai extrait le parcellaire pré-industriel environnant d'abord les églises séculières, puis les régulières, et ce à différentes échelles : 50 m, 100 m, 150 m et même 200 m. Les figures 1 et 2 cartographient les parcelles qui sont à une distance de moins de 100 m des églises séculières (figure 1) et des églises régulières (figure 2).

Conformément à l'hypothèse précédemment émise, ces cartes suggèrent que les très grandes parcelles sont plus nombreuses dans l'environnement des églises régulières que celui des séculières, tandis que ces dernières attirent plutôt un parcellaire ténu et dense. L'affinité entre secteur séculier et petit parcellaire dense peut être analysée finement grâce au SIG, qui permet d'obtenir automatiquement les caractéristiques quantitatives (nombre) et géométriques

² <http://alpage.huma-num.fr/fr/ressources/donnees-sig> : couche de données produite par Etienne Lallau, avec la collaboration d'Isabelle Brian, Noëlle Deflou-Leca, Anne-Massoni-Hubert et Hélène Noizet.

³ La multiplicité des points pour une même église, qui a connu plusieurs changements statutaires, n'a pas d'impact sur la requête géométrique puisque si l'église n'a pas déménagé, les différents points sont situés au même endroit, et donc le parcellaire environnant est identique quel que soit les caractéristiques précises de l'église.

(superficie) des objets cartographiés. Or, le résultat est exactement conforme à ce qui avait été observé auparavant. Le tableau (figure 3) et le graphique associé (figure 4) indique de façon éloquent que, à toutes les échelles, à 50, 100, 150 m – et même encore à 200 m, quoique de manière presque insignifiante –, le rapport est systématiquement le même : les secteurs monastiques ont des superficies parcellaires moyennes plus élevées que celles des secteurs séculiers.

Si on divise, pour chacun des deux types d'espace ecclésiastique, le nombre des parcelles sélectionnées par leur superficie totale, on obtient une densité parcellaire, c'est-à-dire le nombre moyen de parcelles à l'hectare dans chaque type d'espace. Le tableau (figure 3) et le second graphique associé (figure 5) montre que la densité parcellaire des environnements séculiers est toujours supérieure à celle des environnements réguliers. L'écart entre espace régulier et espace séculier est très marqué dans les rayons de 50 et de 100 m autour des églises : à 50 m, la densité parcellaire autour des églises séculières est environ de 23 parcelles/ha, contre 9 côté régulier ; à 100 m, elle est légèrement supérieure à 26 parcelles/ha autour des églises séculières, contre presque 15 parcelles/ha autour des régulières.

Précisons que lorsqu'on augmente l'échelle de sélection, en passant de 50 à 200 m, il est normal que l'écart diminue entre les deux types d'espaces, jusqu'à devenir peu significatif à 200 m. Car plus on s'éloigne d'une église, plus est forte la probabilité que le parcellaire extrait autour de cette église se trouve aussi dans le voisinage d'une autre église, qui peut relever d'un type ecclésiastique différent. Une augmentation du nombre de parcelles communes entre les deux d'espaces réguliers et séculiers tend inmanquablement à lisser les différences entre les deux environnements étudiés.

Ainsi, toutes églises confondues, c'est-à-dire quelle que soit l'histoire propre à chacune d'elle, l'espace urbain à proximité des églises régulières a donc une structure plus aérée, plus lâche, moins dense. Le résultat obtenu sur un corpus assez large confirme donc l'étude précédemment réalisées à partir des trois églises de Saint-Victor, Saint-Geneviève et Saint-Germain-l'Auxerrois. La convergence des résultats à ces différentes échelles suggère que cela n'est pas un hasard et confirme l'hypothèse de départ d'un rapport privilégié entre implantation régulière et faible densité urbaine⁴.

Une cartographie à plus grande échelle, sur la seule rive droite, permet d'observer une différence de répartition géographique intéressante entre les églises séculières [227] (figure 6) et les églises régulières (figure 7). S'il n'y a presque pas d'églises régulières à l'ouest de la rue Saint-Denis, leur environnement dans un rayon de 100 m forme quasiment un *continuum* dans la partie orientale, tout particulièrement dans l'enceinte de Philippe-Auguste. Tout en étant plus équitablement réparties, les églises séculières se concentrent plus particulièrement dans la partie centrale et occidentale, le secteur où leur environnement forme un espace continu se trouvant autour des deux grandes rues Saint-Denis et Saint-Martin. Sans être des localisations exclusives, les églises régulières privilégient donc plutôt la partie orientale de la rive droite, et les églises séculières plutôt la partie occidentale. Or, on sait que, d'un point de vue social, la partie occidentale, entre la place de grève et les Halles formait la véritable centralité de la ville à la fin du Moyen Âge (Bourlet Layec 2013), tandis que la partie orientale constituait à cette époque une périphérie urbaine, c'est-à-dire un espace à faible densité et/ou faible diversité (Bove 2014). Du point de vue spatial, cette faible densité avait aussi été repérée, dans ce quart nord-est de la ville, à partir du seul critère de la répartition des espaces bâtis (Robert et al. 2013 : 217) au début du XIX^e s. On retrouve donc aussi à cette échelle plus fine une certaine corrélation entre environnement

⁴ Je rappelle que c'est uniquement dans la comparaison avec les séculiers que les réguliers sont caractérisés comme moins producteurs d'urbanité. Mais, analysés pour eux-mêmes, les réguliers peuvent tout à fait être des acteurs de la densification socio-spatiale : ils savent très bien valoriser l'espace urbain et diriger des opérations importantes de lotissements, notamment dans leurs censives. Voir par exemple Oberste 2012. Simplement, dans leur environnement immédiat, ils le font comparativement moins que les séculiers.

ecclésiastique régulier et faible densité urbaine, qui a par ailleurs été observée sur la rive gauche (Gherdevich, Noizet 2014).

On peut ainsi supposer que, lorsqu'une occasion se présentait de mettre en valeur le sol dans la proximité immédiate de leur église, les séculiers le faisaient tendanciellement plus que les réguliers. La moindre réticence de la proximité avec le siècle participe vraisemblablement à expliquer la plus grande densification urbaine autour des églises séculières. Cette corrélation est congruente avec leur fonction, leur place dans la société médiévale, bref avec leur idéologie. Pour reprendre les termes de M. Godelier, on a là la traduction spatiale d'un idéal, autrement dit une idéologie qui se réifie dans une configuration matérielle. Ainsi, au-delà des intentionnalités, qui revendiquent et mettent en œuvre des aménagements urbains du sol, la façon d'être en société produit de la forme. Ces formes, ainsi construites par des régimes de vie, par des conceptions du rapport à l'altérité, relèvent le plus souvent de l'impensé. Rappelons pour finir que ces deux types d'interventions ne sont en aucun cas exclusives (l'une n'empêche pas l'autre), et ne sont même pas à opposer.

En guise d'ouverture chronologique, on pourra observer que cette gestion différenciée des écarts semble être bien plus signifiante pour l'époque médiévale que pour l'époque moderne. En effet, les mêmes procédures de traitement présentées ci-dessus pour les églises médiévales ont été faites pour les seules églises modernes. Il est très intéressant de constater que la différenciation observée auparavant entre environnements séculiers et réguliers n'a pas de sens pour les églises créées entre 1500 et 1790, les caractéristiques géométriques des parcelles étant similaires d'un statut à l'autre. Par exemple, en se limitant pourtant à l'échelle la plus discriminante du rayon de 50 m, la superficie parcellaire moyenne est de 1642 m² autour des églises séculières, et de 1615 m² autour des églises régulières, soit quasiment identique. Sous réserve d'une étude plus approfondie, qui nécessiterait des compétences qui ne sont pas les nôtres, il semble donc que, à l'époque moderne, cette différence établie entre réguliers et séculiers depuis le IX^e siècle, ne soit plus structurante. Ceci pourrait être mis en rapport avec la multiplication, aux XVII^e et XVIII^e s., d'un certain nombre de communautés séculières, qui peuvent avoir certaines ressemblances formelles avec les communautés régulières (vœux, règle de vie), comme les Oratoriens par exemple. La binarité carolingienne ne semble en tout cas socialement et spatialement efficace que pour le Moyen Âge, les cartes des catégories ecclésiastiques étant sans doute redistribuées à l'époque moderne.

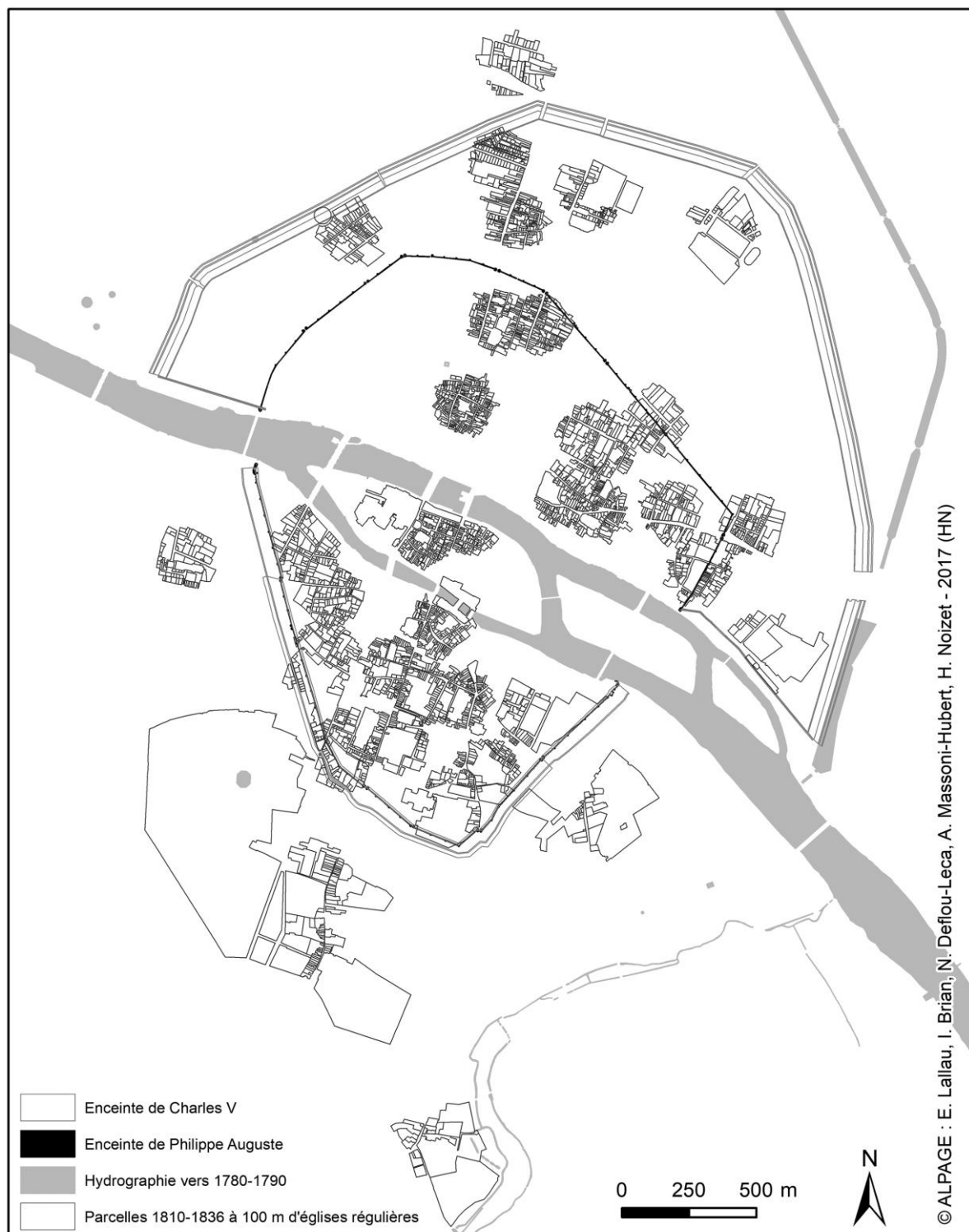
[228]

Fig. 1 : parcellaire dans un rayon de 100 m autour des églises séculières ayant existé à Paris à un moment entre 816 et 1500.



[229]

Fig. 2 : parcellaire dans un rayon de 100 m autour des églises régulières ayant existé à Paris à un moment entre 816 et 1500.



[230]

Fig. 3 : caractéristiques géométriques des parcelles environnant les églises médiévales de Paris.

Parcellaire dans un rayon de :	Nombre de parcelles		Surface parcellaire totale (ha)		Surface parcellaire moyenne (m ²)		Densité parcellaire (nb de parc./ha)	
	autour des églises régulières	autour des églises séculières	autour des églises régulières	autour des églises séculières	autour des églises régulières	autour des églises séculières	autour des églises régulières	autour des églises séculières
50 m	1057	2960	1145855	1283193	1084	434	9,22	23,07
100 m	3592	6462	2416929	2473673	673	383	14,86	26,12
150 m	6644	9078	3684039	4197628	554	462	18,03	21,63
200 m	9315	11147	4711240	5290388	506	475	19,77	21,07

Fig. 4 : évolution de la superficie parcellaire moyenne autour des églises séculières et régulières à Paris.

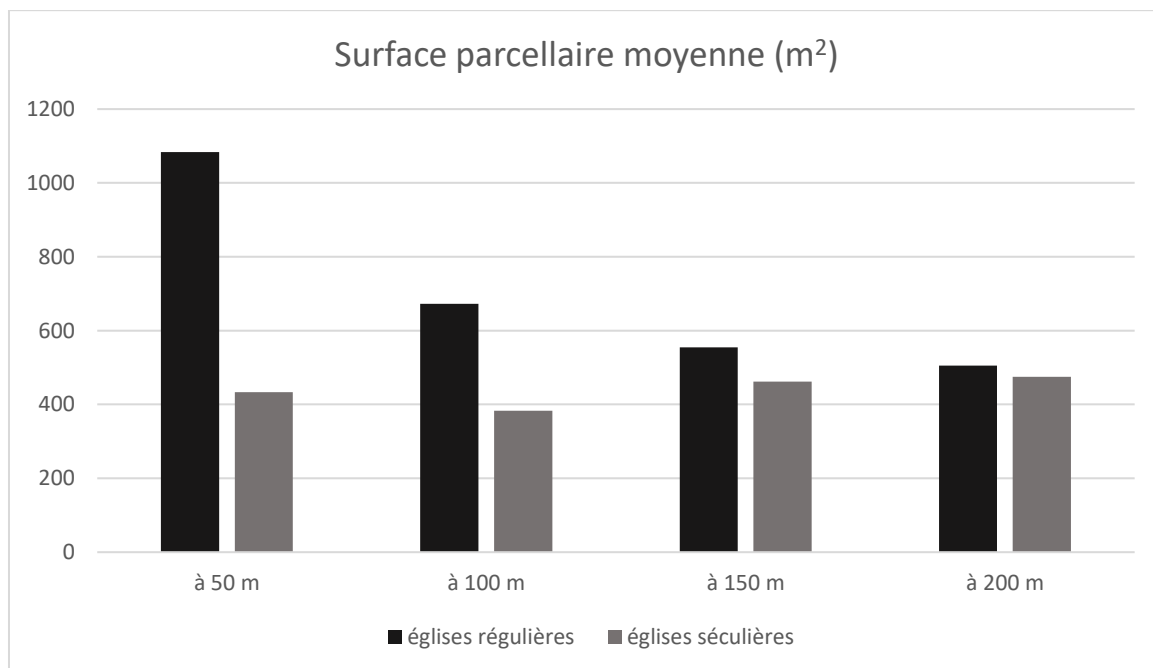


Fig. 5 : évolution de la densité parcellaire autour des églises séculières et régulières à Paris.

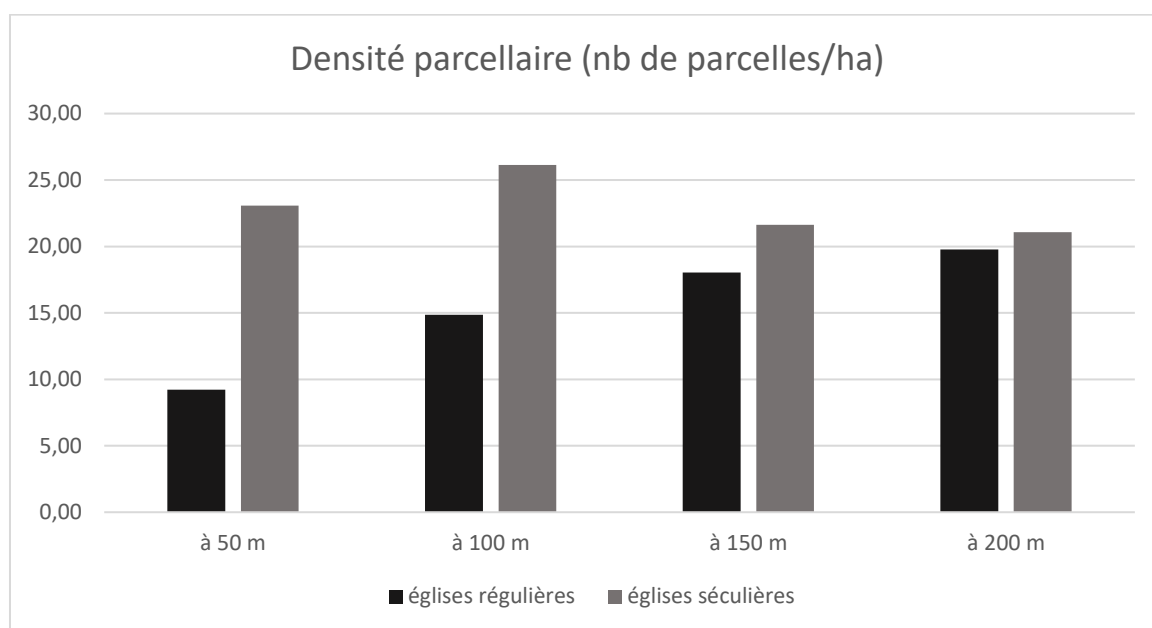


Fig. 6 : parcellaire dans un rayon de 100 m autour des églises séculières médiévales de la rive droite à Paris.



[231]

Fig. 7 : parcellaire dans un rayon de 100 m autour des églises régulières médiévales de la rive droite à Paris.



[232]

RÉFÉRENCES

Bourlet, Layec 2013 : BOURLET (Caroline) LAYEC (Alain). – Densités de population et socio-topographie : la géolocalisation du rôle de taille de 1300. In : NOIZET (Hélène), BOVE (Boris), COSTA (Laurent) dir. – *Paris de parcelles en pixels : analyse géomatique de l'espace parisien médiéval et moderne*. Paris : Presses universitaires de Vincennes, 2013, p. 223-243.

Bove 2014 : BOVE (Boris). – Les périphéries de Paris au XIV^e siècle : essai d'application de la théorie géographique aux sources médiévales. In : DO CARMO RIBEIRO (Maria), SOUSA MELO (Arnaldo) ed. – *Evolução da paisagem urbana : cidade e periferia*. Braga : Centro de Investigação Transdisciplinar « Cultura, Espaço e Memória », Instituto de Estudos Medievais, 2014, p. 139-173.

Galinié et al. 2004 : GALINIÉ (Henri), RODIER (Xavier), SALIGNY (Laure). – Entités fonctionnelles, entités spatiales et dynamique urbaine dans la longue durée. *Histoire & Mesure*, XIX, n° 3-4, 2004, p. 223-242.

Godelier 1984 : GODELIER (Maurice). – *L'idéal et le matériel : pensée, économies, sociétés*. Paris : Fayard, 1984. 350 p.

Gherdevich, Noizet 2014 : GHERDEVICH (Davide), NOIZET (Hélène). – Les rythmes spatiaux et temporels de la dynamique urbaine à Paris du XVI^e au début du XIX^e siècle. In : DO CARMO RIBEIRO (Maria), SOUSA MELO (Arnaldo) ed. – *Evolução da paisagem urbana : cidade e periferia*. Braga : Centro de Investigação Transdisciplinar « Cultura, Espaço e Memória », Instituto de Estudos Medievais, 2014, p. 175-204.

Lévy 1999 : LÉVY (Jacques). – *Le tournant géographique : penser l'espace pour lire le monde*. Paris : Belin, 1999. 400 p. (coll. Mappemonde).

Mériaux, Noizet 2013 : MÉRIAUX (Charles), NOIZET (Hélène). – Moines, chanoines et espace urbain en Flandre (Xe-XI^e siècle). In : IOGNA-PRAT (Dominique), LAUWERS (Michel), MAZEL (Florian), ROSÉ (Isabelle) dir. – *Cluny : Les moines et la société au premier âge féodal*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2013, p. 65-77.

Noizet 2004 : NOIZET (Hélène). – Alcuin contre Théodulphe : un conflit producteur de normes In : JUDIC (Bruno), DEPREUX (Philippe) ed. – *Alcuin de York à Tours : actes du colloque de Tours, mars 2004. Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, n° 3. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2004, p. 113-129.

Noizet 2007 : NOIZET (Hélène). – *La fabrique de la ville : espaces et sociétés à Tours (IX^e-XIII^e siècle)*. Paris : Publications de la Sorbonne, 2007, 504 p.

Noizet 2012 : NOIZET (Hélène). – Germain, Victor, Martin et les autres : morphologie urbaines et pratiques socio-ecclésiastiques à Paris aux IX^e-XII^e siècles et au XIX^e siècle. *L'espace géographique*, 4, 2012, p. 324-339.

Noizet et al. 2013 : NOIZET (Hélène), BOVE (Boris), COSTA (Laurent) dir. – *Paris de parcelles en pixels : analyse géomatique de l'espace parisien médiéval et moderne*. Paris : Presses universitaires de Vincennes, 2013, 350 p.

Oberste 2012 : OBERSTE (Jörg). – Les Clunisiens et l'espace urbain en France. Les bourgs de Montierneuf à Poitiers et de Saint-Martin-des-Champs à Paris (XI^e-XIV^e siècles) In : *Espaces monastiques et espaces urbains de l'Antiquité tardive à la fin du Moyen Âge. Mélanges de l'École française de Rome*, 124-1, 2012. <https://mefrm.revues.org/344>

Robert et al. 2013 : ROBERT (Sandrine), NOIZET (Hélène), GROSSO (Éric), CHAREILLE (Pascal). – Analyses morphologiques du parcellaire ancien de Paris. In : NOIZET (Hélène), BOVE (Boris), COSTA (Laurent) dir. – *Paris de parcelles en pixels : analyse géomatique de l'espace parisien médiéval et moderne*. Paris : Presses universitaires de Vincennes, 2013, p. 197-220.